

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais (4891)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - LLCER Anglais (4891)	Jury par défaut	Tous les candidats	250	1001	859	1001	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

- * Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

- * Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

- * Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Le candidat doit disposer d'une excellente maîtrise du français tant oral qu'écrit.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette licence [LLCER Anglais](#) permet d'acquérir des compétences linguistiques et des connaissances spécifiques sur la littérature, la culture, l'histoire et la société des pays de langue anglaise.

COMPETENCES DISCIPLINAIRES :

- Se servir aisément des outils linguistiques permettant une communication et une compréhension de toute forme de discours, dans différents contextes, en français comme en anglais.
- Analyser la production orale du locuteur natif des points de vue phonologiques et phonétiques.
- Mobiliser des connaissances historiques, culturelles et artistiques mais aussi des concepts et cadres théoriques permettant de construire des mises en perspective des aires géographiques étudiées et des transferts entre elles.
- Formuler à l'écrit et à l'oral des analyses, synthèses et traductions, en langue anglaise comme en français.

ENSEIGNEMENTS :

- Civilisation britannique et américaine
- Littérature anglophone
- Concepts clés pour comprendre le monde anglophone
- Langue écrite et traduction
- Langue orale (laboratoire ou théâtre)
- Grammaire de la langue anglaise
- Module 3 à choisir parmi l'offre de l'UFR

-

-

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Cette année, la commission d'examen des vœux a utilisé un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats. Ce traitement automatisé a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Son paramétrage, qui a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières : Les critères d'examens sont prioritairement les notes de première et terminale en français, histoire-géographie et langues vivantes lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Cette session encore, la commission a étudié des dossiers dont les profils n'étaient pas adaptés à la formation demandée. Rappelons ici les débouchés principaux de la formation pour s'assurer d'une bonne adéquation entre formation offerte en licence LLCER anglais et projet professionnel :

- Enseignement et Recherche : enseignement de la primaire au supérieur, en France ou à l'étranger (FLE)
- Métiers de la communication écrite : traduction et interprétariat (spécialisation dans une 3e langue conseillée), journalisme, métiers de l'édition (papier ou électronique), documentation
- Métiers de la culture et des relations internationales : relations internationales, monde du spectacle, médiation inter-culturelle et tourisme.

La commission insiste sur le fait qu'il faille rendre un dossier le plus complet possible pour favoriser sa candidature.

Elle souhaite enfin rappeler aux futurs candidats et candidates que l'accès en Licence LLCER Anglais exige à la fois un bon niveau en anglais et une excellente maîtrise du français tant oral qu'écrit.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Les critères d'examens sont prioritairement les notes de première et terminale en français, histoire-géographie et langues vivantes lorsqu'elles font partie des enseignements suivis.		Notes de première et terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet		Projet de formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Philippe VENDRIX,
Président de l'établissement Université de Tours